



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Nogent-Non-respect-des-specifications-techniques-Les-equipes-desarmement-les-systemes-de-surete-de-secours-un-peu-trop-tot>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Nogent : Non respect des spécifications techniques : Les équipes désarment les systèmes de sûreté de secours un peu trop tôt**

25 mai 2018

France : Nogent : Non respect des spécifications techniques : Les équipes désarment les systèmes de sûreté de secours un peu trop tôt

Second incident déclaré en 2 jours par la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine. On en sait peu tant la communication de l'exploitant est sibylline. Quel système de sûreté, quelle fonction, quel réacteur... l'art de la communication sans trop en dire de l'exploitant de la centrale de Nogent s'exprime pleinement dans son dernier communiqué. On comprend cependant que les équipes, si elles ont bien mis en service des systèmes de secours pour pallier la déconnexion d'un système de sûreté lors d'une intervention, ont débranché ces systèmes de secours sans avoir attendu le bilan de l'intervention en question. Du fait de n'avoir pas respecté les spécifications techniques, l'évènement significatif pour la sûreté a été classé au niveau 1.

Ce que dit EDF :

Le 25/05/18

Non respect d'une spécification technique d'exploitation

Sur une centrale nucléaire, les systèmes assurant des fonctions de sûreté et leurs systèmes supports (alimentation électrique, refroidissement, etc.) sont redondants. On parle alors de voie A et de voie B.

Le 17 mai 2018, les équipes de la centrale réalisent une intervention planifiée pour remplacer un module d'alimentation dans une armoire électrique située dans la partie non nucléaire de l'installation. **Cette intervention nécessite la mise hors tension d'un matériel de sûreté de la voie A.** Pour compenser cette mise hors tension et conformément aux spécifications techniques

d'exploitation, **deux systèmes de secours de la voie A assurant la même fonction sont mis en service.**

Une fois l'intervention réalisée et l'armoire électrique remise en service, **les équipes mettent hors service ces systèmes alors que les spécifications techniques indiquent qu'ils doivent rester en fonctionnement le temps de l'analyse du dossier d'intervention.** Cet événement n'a eu aucune conséquence sur la sûreté de l'exploitation et sur l'environnement.

Les systèmes redondants de la voie B sont toujours restés disponibles. Cependant, **compte tenu du non-respect d'une spécification technique d'exploitation**, la centrale de Nogent-sur-Seine a déclaré, le 24 mai 2018, à l'Autorité de Sûreté Nucléaire un **événement significatif sûreté de niveau 1** sur l'échelle INES.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-de-nogent-sur-seine/actualites/non-respect-d-une-specification-technique-d-exploitation>

Ce que dit l'ASN :

Le 08/06/18

Non-respect des spécifications techniques d'exploitation

Le 24 mai 2018, l'exploitant de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine a déclaré à l'ASN un événement significatif portant sur le non-respect des spécifications techniques d'exploitation.

Le 10 mai 2018 l'exploitant de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine effectue le remplacement d'un module d'alimentation d'une armoire électrique. Cette intervention nécessite de rendre indisponible le démarrage automatique d'une voie du système de refroidissement intermédiaire. Ce circuit permet de refroidir, en fonctionnement normal comme en situation accidentelle, l'ensemble des matériels et fluides des systèmes auxiliaires et de sauvegarde du réacteur.

Afin de compenser l'indisponibilité de son démarrage automatique, la voie concernée du système de refroidissement a été mise en service préventivement durant toute la durée de l'intervention.

Alors que les travaux sur l'alimentation électrique étaient physiquement achevés, **le fonctionnement de cette voie du système de refroidissement a été interrompu avant que l'exploitant n'ait totalement remis en service les installations**, notamment en s'assurant de la conformité des travaux effectués, ce qui était exigé par les spécifications techniques d'exploitation.

En cas d'écart dans la réalisation de ces travaux prolongeant la remise en conformité des installations, la voie du système de refroidissement concernée aurait pu ne pas démarrer automatiquement en cas de besoin. Un démarrage manuel restait néanmoins possible.

En raison du **non-respect des spécifications techniques d'exploitation**, cet événement a été classé au **niveau 1** de l'échelle INES.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Non-respect-des-specifications-techniques-d-exploitation59>